



L'ASSOCIATION LUNISSON propose des animations d'éveil musical en Ariège

siège social association LUNISSON lieu dit Bertrand-saurat 09240 Alzen
contact animatrice professionnelle d'éveil musical
Christelle Humeau 06.86.88.46.49/ 05.81.29.30.03
<http://association-lunisson.blogspot.fr>
association.lunisson09@gmail.com

Les ateliers d'éveil musical dans les crèches les Relais d'assistantes maternelles les écoles maternelles et primaires les clubs accompagnement des enfants de 3 à 10 ans:

Au travers d'activités ludiques, les ateliers d'éveil musical ont pour objectif de faire découvrir à l'enfant sa voix, les instruments de musique et le monde sonore, développer son sens artistique, stimuler son imagination et sa créativité:

- Les ateliers sont présentés dans un esprit récréatif où le jeu, associé à la découverte, donne la possibilité aux enfants de « vivre la musique avant tout. »
- Animées par une musicienne professionnelle, ces séances d'éveil font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation et, selon l'âge, le développement de sa capacité d'écoute et de concentration

Pourquoi proposer des séances d'éveil musical?

L'enfance nous paraît une période privilégiée pour découvrir le monde sonore environnant, pour sentir et expérimenter ses propres ressources musicales.

Avant la naissance, les balancements in utéro et les chansons chantées par la famille pendant la grossesse font que le bébé a déjà un acquis musical. L'éveil musical va l'aider à retrouver ces sensations par l'écoute de chansons ou de musiques enfantines.

Dès le berceau, dans la relation intime mère-enfants, commence cet échange où le sonore et l'affectif sont profondément liés. Les chansons pour les bercer, les calmer, les échanges vocaux, les gazouillements, les jeux de doigts, établissent une très forte complicité entre adultes et enfants. La plupart de ces éléments constitue un patrimoine qui deviendra une référence.

Les objectifs des séances d'éveil musical auprès des enfants:

L'éveil musical a pour but d'éveiller l'enfant dans sa vie de tous les jours. Il lui permet de développer un certain nombre d'acquis sous forme de jeux : sur le geste, le mouvement à travers la manipulation d'instruments, de favoriser son développement, ses sens (vue, toucher, ouïe...) Ces jeux permettent de développer l'écoute, l'attention, la reproduction, le rythme, de faire travailler l'imagination, la mémoire. Tout petit, il prend conscience qu'il est une personne à part entière, par la relation, l'échange et la communication sonore et vocale avec les autres enfants et avec les adultes. Ceci l'amènera plus rapidement à une confiance en lui, en surpassant ses angoisses de l'inconnu, du noir, de l'espace...

Déroulement d'une séance d'éveil musical:

Le besoin d'être à l'écoute de chaque enfant nécessite de travailler en petit nombre (de 5 à 12 enfants par groupe et par intervenante, si possible) L'atelier dure d'une demi heure à deux heures, mais la durée est légèrement variable en fonction du nombre d'enfant par groupe, de leur âge et de leur réaction à l'activité proposée.

Déroulement « type » d'une séance:

- Mise en confiance des participants (comptines, jeux de doigts, jeu des prénoms pour faire connaissance,...). Un rituel musical est proposé au début de chaque séance pour donner des repères aux enfants,
- Jeu libre et ludique (explorations instrumentales) : mise à disposition de petits instruments pour que chaque enfant ait son moment exploratoire individuel.
- approche et découverte plus approfondie d'un instrument à chaque rencontre, des devinettes musicales, de l'improvisation, du mouvement,
- Partage musical collectif (mini orchestre) jouer de la musique tous ensemble, rythmes ; activités autour de l'écoute.
- Retour au calme, détente, relaxation musicale et pour clore la séance.

La fréquence des interventions est à mettre en place avec la direction, les parents et le personnel de la structure. Cependant, il est souhaitable que les enfants côtoient régulièrement l'intervenante afin qu'ils s'habituent à cette « nouvelle tête » et que le travail soit ainsi le plus efficace possible.

Enfin, les ateliers proposés par l'intervenante doivent être en accord avec le projet pédagogique de l'école de la structure. Ils peuvent également répondre plus particulièrement à une thématique abordée par l'équipe pédagogique et les parents et renforcer ainsi la cohérence des activités de celle-ci (thème du cirque, de la nature, des 5 sens...). Pour cela, le travail de coordination et de réflexion doit se faire bien en amont des ateliers d'éveil musical.

Conclusion

Il nous paraît aujourd'hui primordial de **faciliter l'accès à la musique dès**

le plus jeune âge. Au-delà de l'accompagnement du développement de l'enfant dans toutes ses dimensions, l'éveil musical des enfants et des tout-petits permet la démocratisation de la musique et contribue en cela à une plus grande mixité sociale. Enfin, pourquoi pas l'éveil musical pour le plaisir, tout simplement ? La musique autorise la manifestation des émotions, des pulsions (la musique calme la douleur, donne du courage, transmet de la joie..).

Pour le plaisir de découvrir un **langage universel**, d'aborder un domaine artistique que l'on croit parfois réservé à une certaine élite alors qu'il devrait faire partie de l'éducation globale de chaque être humain et pour le plaisir de donner aux autres.